



Par Edouard NGUYEN
Directeur associé
Practice corporates et trésorerie

Pour donner tout son sens à la finance responsable, les trésoriers doivent être proactifs et prendre les devants au sein de la fonction finance.

Le 19 novembre dernier, j'ai eu la chance de participer à **la première table ronde « Placements » des journées de l'AFTE organisée sur le thème de l'ESG**, des critères extra-financiers (Environnement – Social – Gouvernance) qui prennent une place grandissante dans la gouvernance des entreprises.

Il me semble intéressant d'en partager quelques messages clés.

Tout d'abord, **les trésoriers sont conscients que les critères ESG vont impacter leurs politiques de placement**. D'après le sondage mené par l'AFTE en amont de la table ronde et auquel près de 60 trésoreries ont répondu, **1 trésorier sur 3 prévoit de mettre en place une politique d'investissement ESG** à court ou moyen terme, et je suis assez optimiste pour croire que le ratio s'est amélioré après l'événement ! Dans tous les cas, cela démontre avec netteté une prise de conscience du marché de l'importance de cette démarche.

D'autre part, **les critères ESG sont désormais perçus par les trésoriers comme une force**, et non une contrainte comme cela a pu être le cas dans le passé : source d'éthique et de sens, outil de communication puissant, déclinaison de la stratégie globale de l'entreprise au niveau de la trésorerie... Les avantages sont nombreux et une chose est sûre : pour en tirer tous les bénéfices, **les trésoriers se doivent d'être proactifs et de lancer les chantiers incontournables en termes de méthodologie, de sélection de prestataires, de process, de pilotage et de suivi**. Un véritable projet transverse que le trésorier doit mener avec la communication financière sous le sponsoring du CFO.

Les critères ESG s'appliquent non seulement aux investissements mais également aux financements et désormais aux produits dérivés

Si l'on dépasse le cadre de cette table ronde sur les investissements, notons que **les critères ESG touchent l'ensemble des instruments**

financiers exploités par les trésoriers : investissements bien sûr, mais également financements et produits dérivés de couverture. Plusieurs transactions récentes montrent que l'innovation est forte dans le domaine des dérivés ESG et que la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) s'invitera de plus en plus dans les décisions des salles de marchés des corporates.

Enfin, nous sommes convaincus chez Axis Alternatives que **les critères ESG doivent faire partie intégrante de la cartographie des risques de la fonction finance.** Il est fréquent de voir des investisseurs s'arrêter aux rendements parfois inférieurs des supports ESG. Pourtant, une étude risque vs rendement

globale permettrait sans doute de rééquilibrer cette vision en prenant en compte le rôle de mitigant de l'ESG contre les risques de non-conformité, d'image et de réputation, voire de stabilité financière...

Quelques références qui montrent que nous sommes nombreux dans l'écosystème financier à nous poser ces questions :

[Le Pacte Mondial des Nations Unies](#), souscrit par près de 1200 entreprises en France.

Deux exemples de dérivés ESG très innovants et structurés [l'un par BNP Paribas](#) et [l'autre par la Société Générale](#) (cocorico !).

